

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte-rendu de conseil du 28 mai 2020.
 2. Désignation du secrétaire de séance.
 3. Constitution du jury d'assises.
 4. Création des Commissions et désignation des membres.
 5. Désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la commune dans tous les syndicats et organismes intercommunaux.
 6. Désignation du représentant de la commune à la Commission de suivi de l'écosite de Vert le Grand.
 7. Désignation des représentants de la commune au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).
 8. Désignation des représentants de la commune à la M.A.R.P.A. (Maison d'accueil Rural pour Personnes Agées).
 9. Désignation du correspondant défense.
 10. Election à la Commission d'Appel d'Offres.
 11. Désignation des membres du conseil municipal au Comité des Fêtes.
 12. Compte administratif et compte de gestion 2019.
 13. Affectation des résultats.
 14. Vote des taux d'imposition.
 15. Budget primitif 2020.
 16. Confirmation d'attribution des subventions communales.
 17. Attribution d'une prime exceptionnelle
- Questions diverses
Information sur le COVID.

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Thierry MARAIS Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole PRIGENT, M. Olivier SCHINTGEN, Mme Marie France PIGEON, M. Olivier JOSSE Maires adjoints, M. Jean Claude QUINTARD, M. Christophe RICHARD, Conseillers délégués, Mme Simonne CADIX, Mme Nicole GUERNEVÉ, M. Thierry BOUGAULT, Mme Cécile GROENINCK, M. Emmanuel HUET, Mme Valérie BERNARD, M. Bruno MOÏTA, Mme Sarah STOEBNER

Etaient Absents : Éric DAGUIN (pouvoir à M. Olivier JOSSE), Mme Sandrine DERYCKE (pouvoir à Mme Nicole PRIGENT), Mme Cynthia VERGER (pouvoir à M. Thierry MARAIS).

T. Marais demande de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :
- Demande de subvention complémentaire pour le passeport aux associations.
Accord du Conseil Municipal.

1. Approbation du Compte-rendu de conseil du 28 Mai 2020.

Le compte rendu du 28 Mai 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. NICOLAS est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.



3. Constitution du jury d'assises.

Sont tirés au sort pour l'établissement de la liste préparatoire les électeurs n° :

582 bureau N° 1,
143 bureau N° 2,
350 bureau N° 1,
27 bureau N° 2,
830 bureau N° 1,
213 bureau N° 2.

4. Création des Commissions et désignation des membres.

M. MARAIS PROPOSE aux membres du conseil municipal de créer les commissions municipales suivantes :

Commission n°1	Finances	Commission n°9	Multimédia
Commission n°2	Groupe de travail subventions	Commission n°10	Communication
Commission n°3	Travaux de Bâtiments, création de locaux	Commission n°11	<ul style="list-style-type: none">• Scolaire et Périscolaire• Petite enfance• Conseil municipal enfants• Commission des menus
Commission n°4	Urbanisme	Commission n°12	Jeunesse
Commission n°5	Développement durable : groupes de travail : <ul style="list-style-type: none">♦ Voirie assainissement♦ Agriculture, commerce artisanat & vie économique♦ Embellissement village - environnement	Commission n°13	Commission de sécurité et PPMS
Commission n°6	Sécurité – Circulation	Commission n°14	Ferme Photovoltaïque
Commission n°7	Sport - Vie associative	Commission n°15	Culture Patrimoine
Commission n°8	Logement	Commission n°16	Domaine de la Saussaie

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE cette proposition.

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner les membres des différentes commissions à main levée.

Sont désignés :

Finances : tous les membres du Conseil municipal

Groupe de travail subventions : Bruno NICOLAS, Cécile GROENINCK, Olivier JOSSE, Marie-France PIGEON, Emmanuel HUET

Travaux de Bâtiments, création de locaux : Bruno NICOLAS, Olivier JOSSE, Éric DAGUIN, Christophe RICHARD, Thierry BOUGAULT.

Urbanisme : Bruno NICOLAS, Nicole GUERNEVE, Éric DAGUIN, Sandrine DERYCKE, Simone CADIX.

Développement Durable :

- ♦ groupe de travail Voirie Assainissement : Olivier SCHINTGEN, Olivier JOSSE, Éric DAGUIN, Jean-Claude QUINTARD, Christophe RICHARD.
- ♦ groupe de travail, Agriculture, commerce, artisanat et vie économique : Olivier SCHINTGEN, Nicole PRIGENT, Éric DAGUIN, Christophe RICHARD, Cynthia VERGER.
- ♦ groupe de travail Embellissement village - Environnement : Éric DAGUIN, Nicole GUERNEVE, Olivier SCHINTGEN, Simone CADIX, Cynthia VERGER.

Sécurité Circulation : Christophe RICHARD, Cécile GROENINCK, Olivier SCHINTGEN, Thierry BOUGAULT, Marie-France PIGEON

Sport- vie associative : Emmanuel HUET, Bruno MOÏTA, Olivier JOSSE, Sarah STOEBNER.

Logement : Sandrine DERYCKE, Marie-France PIGEON, Jean- Claude QUINTARD, Simone CADIX, Nicole PRIGENT.

Multimédia : Christophe RICHARD, Olivier JOSSE, Nicole PRIGENT, Bruno MOÏTA.

Communication : Christophe RICHARD, Jean – Claude QUINTARD, Marie- France PIGEON, Thierry BOUGAULT, Nicole PRIGENT.

Scolaire – Périscolaire: Olivier JOSSE, Valérie BERNARD, Cynthia VERGER, Sarah STOEBNER, Cécile GROENINCK.

Petite enfance : Valérie BERNARD, Olivier JOSSE, Sarah STOEBNER

Conseil municipal enfants : Olivier JOSSE, Cynthia VERGER, Cécile GROENINCK, Emmanuel HUET

Commission des Menus : Olivier JOSSE, Cynthia VERGER

Jeunesse : Sarah STOEBNER, Valérie BERNARD, Emmanuel HUET, Bruno MOÏTA.

Commission de sécurité et PPMS : Bruno NICOLAS, Cécile GROENINCK, Sandrine DERYCKE

Ferme photovoltaïque : Jean – Claude QUINTARD, Christophe RICHARD, Bruno NICOLAS, Olivier SCHINTGEN, Éric DAGUIN.

Culture Patrimoine : Nicole PRIGENT, Nicole GUERNEVE, Olivier JOSSE, Simone CADIX, Cécile GROENINCK

Domaine de la Saussaie : Nicole PRIGENT, Bruno NICOLAS, Thierry BOUGAULT, Olivier JOSSE, Éric DAGUIN

Ces désignations sont ADOPTÉES A L'UNANIMITE.

Les Commissions, seront ouvertes à des membres extérieurs. Les personnes intéressées doivent se porter candidates par courrier adressé à M. Le Maire.

5. Désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la commune dans tous les syndicats et organismes intercommunaux.

M. MARAIS propose :

SYNDICAT MIXTE (SIVU)	
Délégués Titulaires : J.C. QUINTARD	Délégués Suppléants : T. MARAIS,

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE cette proposition
La liste QUINTARD, MARAIS, est élue.

M. MARAIS propose :

SIARCE	
Délégués Titulaires : M.F. PIGEON	Délégués Suppléants : S. CADIX

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE cette proposition
La liste PIGEON, CADIX, est élue.

M. MARAIS propose :

SIREDOM	
Délégué Titulaire : J.C. QUINTARD	Délégué Supplément : O SCHINTGEN, B. NICOLAS

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE cette proposition
La liste QUINTARD, SCHINTGEN, NICOLAS, est élue.

M. MARAIS propose :

CHARLIE CHAPLIN (HG)	
Délégués Titulaire : O. JOSSE	Délégués Supplément : B. NICOLAS

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE cette proposition
La liste JOSSE, NICOLAS, est élue.

6. Désignation du représentant de la commune à la Commission de suivi de l'écosite de Vert le Grand.

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner les représentants de la commune à la C.L.I.S. à main levée.

Est désigné A L'UNANIMITE : Olivier SCHINTGEN titulaire et Marie France PIGEON suppléante.

7. Désignation des représentants de la commune au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner les représentants de la commune au C.C.A.S. à main levée.

Sont désignés A L'UNANIMITE : Sandrine DERYCKE, Marie-France PIGEON, Simone CADIX, Jean-Claude QUINTARD

8. Désignation des représentants de la commune à la M.A.R.P.A. (Maison d'accueil Rural pour Personnes Agées).

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner les représentants de la commune à la MARPA à main levée.

Sont désignés A L'UNANIMITE : Cécile GROENINCK, Nicole PRIGENT, Bruno NICOLAS, Jean-Claude QUINTARD, Thierry MARAIS, Marie-France PIGEON, Geneviève BRIDOUX.

9. Désignation du correspondant défense.

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner le correspondant défense à main levée.

Est désigné A L'UNANIMITE : M. Christophe RICHARD.

10. Election à la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'élire les membres de la commission d'appel d'offres à main levée.

Sont élus A L'UNANIMITE : Titulaires : Olivier SCHINTGEN, Olivier JOSSE, Éric DAGUIN

Suppléants : Marie-France PIGEON, Christophe RICHARD, Nicole GUERNEVE

M. MARAIS indique qu'il donnera délégation à M. NICOLAS, 1^{er} Maire-Adjoint pour le remplacer à la présidence de la commission quand il sera indisponible.

11. Désignation des membres du conseil municipal au Comité des Fêtes.

Le Conseil municipal DECIDE A L'UNANIMITE de désigner les représentants de la commune au comité des fêtes à main levée.

Sont désignés A L'UNANIMITE : Nicole GUERNEVE, Éric DAGUIN, Simonne CADIX, Christophe RICHARD, Thierry BOUGAULT, Olivier SCHINTGEN

12. Compte administratif et compte de gestion 2019

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jean Claude QUINTARD, ne participe pas au vote.

M. Bruno NICOLAS présente le compte administratif et le compte de gestion.

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 2 507 864,84 €
- Recettes : 4 124 989,51 €
- Excédent d'investissement : 1 617 124,67 €
- Excédents antérieurs : 1 598 414,97 €

- Excédent cumulé 2019 : 3 215 539,64 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 5 921 179,43 €
- Recettes : 6 677 959,13 €
- Excédent de fonctionnement : 756 779,70 €
- Excédent antérieur : 1 041 146,20 €
- Excédent cumulé 2019 : 1 797 925,90 €

Le compte de gestion présente des résultats identiques.

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

13. Affectation du résultat

M. Thierry MARAIS propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	756 779,70
B. Résultats antérieurs reportés	1 041 146,20
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	1 797 925,90
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	3 215 539,64
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	-4 984 476,38
Besoin de financement F. = D. + E.	1 768 936,74
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 797 925,90
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 768 936,74
2) H. Report en fonctionnement R 002	28 989,16

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Vote des taux d'imposition

M. MARAIS propose au Conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition de nos taxes foncières

Taux proposés :

Foncier Bâti : 9,14 %
Foncier non Bâti : 32,62 %

Ces taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

15. Budget primitif 2020

M. NICOLAS présente au Conseil municipal le budget primitif 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 4 149 539.78 €uros
Recettes : 4 149 539.78 €uros.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 6 287 666.99 €uros
Recettes : 6 287 666.99 €uros

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité.

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution des subventions aux établissements publics communaux ;

Sur proposition de M. MARAIS

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, A l'UNANIMITE,

DÉCIDE d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 40 000 € au titre de l'année 2020 ; PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget communal de l'exercice 2020 ;

16. Confirmation d'attribution des subventions communales

La commission de travail et la commission des finances ont étudié les différentes demandes et ont proposé les subventions aux associations avec les critères suivants (identiques aux années précédentes) :

- le nombre d'adhérents de Vert le Grand et d'extérieurs et le nombre d'adhérents de moins de 18 ans
- la non thésaurisation, c'est à dire le rapport entre le reste en fin d'année civile et les dépenses prévues sur l'année suivante
- la commission s'est aussi attachée à ne pas mettre les associations en difficulté financière, à leur permettre de continuer leur activité tout en ayant une gestion rigoureuse

Par ailleurs Bruno Nicolas a accompagné certaines associations dans leur gestion financière et leur demande de subvention, le but étant qu'elles puissent réaliser leur activité dans les meilleures conditions.

Les subventions ont été versées pendant la période liée au confinement, afin de garantir la continuité d'activité des associations bénéficiaires grâce aux pouvoirs étendus du Maire. L'objet de la présente délibération confirme l'attribution des subventions versées.

Badminton Club de Vert le Grand	1 200 €	OCCE élémentaire	500 €
USVG Football	12 000 €	Académie Sportive C Boissée	1 500 €
Tennis Club Grand Vertois	9 000 €	Amicale de la commission culture	500 €
VERT LE GRAND Pétanque	200 €	Association Jeunesse	3 000 €
Tennis de table Grandvertois	100 €	Association de gestion de la MARPA	4 000 €
Judo Club	16 000 €	Total Associations non sportives	71 500 €
Gymnastique Volontaire	1 000 €		
VLG Danse GR	16 000 €	TOTAL ASSOCIATIONS VLG	127 000 €
Total Associations sportives	55 500 €		
Auberge Foyer Rural	16 000 €	La Chalouette (Autisme)	1 200 €
Club des Anciens	12 500 €	Secours populaire	100 €
Comité des Fêtes	15 000 €	Association Française Sclérose en plaque	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 500 €	Ligue contre le cancer	100 €
Section JSP VJG	1000 €	Université du temps libre	100 €
Amicale des Anciens Combattants	2 500 €	AFM téléthon	400 €
APVG	3 000 €	Protection civile de l'Essonne	100 €
Comité Wingham	1 000 €	SPA	100 €
Comité Idanha	1 800 €	La prévention routière	100 €
Passeport pour les associations	3 500 €	TOTAL ASSOCIATIONS externes	2 300 €
Amicale du groupe scolaire (AGSCB)	700 €		
Amicale VLG Autrefois	1 500 €	TOTAL GENERAL	129 300 €
OCCE maternelle	2 000 €		

Les membres du conseil municipal, membres du conseil d'administration d'associations, ne participent pas au vote pour les associations les concernant.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

17. Attribution d'une prime exceptionnelle

La commune de Vert-le-Grand propose la mise en place d'une prime exceptionnelle, non soumise à cotisations sociales, défiscalisée et hors RIFSEEP pour ses agents titulaires et contractuels particulièrement mobilisés et soumis à un surcroît de travail significatif durant la période de crise sanitaire telle qu'exposée dans le décret 2020-570 du 14 mai 2020.

Cette prime concerne les agents mobilisés avec une charge ou amplitude de travail importante compte tenu du contexte, en fonction de l'engagement et de la durée de la mobilisation, sur demande motivée de leur supérieur hiérarchique.

Le montant de cette prime est compris entre 200 € à 1000 € net selon le degré de mobilisation des agents et sera versé en juillet 2020.

Il est proposé au Conseil municipal de mettre en œuvre, le versement de cette prime exceptionnelle au profit des agents de la commune, au vu des critères de sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics.

M. Olivier Schintgen, intéressé ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Après avoir délibéré à l'unanimité.

DECIDE :

de mettre en œuvre, le versement de cette prime exceptionnelle et de fixer un montant variable entre 200 et 1000 euros net, versé sur le mois de juillet 2020.

D'AUTORISER le maire à valider le versement de cette prime dans le respect des principes définis ci-dessus.

Cette dépense est inscrite au budget.

18. Demande de subvention complémentaire pour le passeport aux associations

Suite à la demande de la présidente de l'association, Monsieur Nicolas précise qu'en complément des 3 500 € déjà versés, il soit octroyé 500 euros de subventions supplémentaires.

Cette proposition de subvention est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Mme Nicole PRIGENT : je vous informe que la médiathèque est ouverte. Nous avons comptabilisé 80 personnes en drive la semaine dernière.

Au nom de la MARPA, je remercie la mairie pour les masques, les écoles pour les dessins et la pharmacie qui est restée ouverte.

M. Olivier JOSSE : Je remercie Bruno NICOLAS pour tout le travail effectué au sein de la commission scolaire.

Mme Marie-France PIGEON : Je remercie les commerçants restés ouverts pendant la période de confinement.

M. Olivier SCHINTGEN: je vous informe que les travaux route de Leudeville et route de Montaubert vont démarrer la semaine prochaine.

M. Bruno NICOLAS :

Pendant la durée du confinement, à partir du 17 mars 2020, le centre de loisirs a assuré la garde des enfants de soignants et de parents dont la fonction était essentielle pendant la crise sanitaire. Je remercie le personnel du centre de loisirs et notamment sa responsable pour la gestion de cette période.

Suite aux deux conseils d'école des 6 et 26 mai, les écoles élémentaires et maternelles de Vert-Le-Grand ont réouvert le 2 juin pour les enseignants et le 4 juin pour les enfants avec les organisations suivantes (en fonction des directives de l'inspection académique) :

- Maternelle : 3 classes avec 7 enfants en moyenne, en alternance les lundis, mardis et jeudis vendredis
- Élémentaire : 4 classes avec 11 à 12 enfants en moyenne, en alternance les lundis, mardis et jeudis vendredis
2 enseignants n'ont pas repris les cours en présentiel pour des raisons médicales
- Le centre de loisirs assure :
 - o Garderie de 7h30-8h30 et de 16h30-19h00
 - o Le service de restauration à la cantine

- o Un service de centre de loisirs les lundis, mardis, jeudi et vendredi pour 10 enfants maximum pour les enfants qui ne peuvent pas être accueillis aux écoles.
- o Le centre de loisirs le mercredi

Toutes ces activités se font avec le concours des ATSEM et de tout le personnel du centre de loisirs, que je remercie, en tenant compte de toutes les règles sanitaires et de distanciations sociales actuelles.

Travaux en mairie :

Les menuiseries extérieures de la mairie ont été changées. Actuellement, le ravalement est en cours. Les travaux seront bientôt terminés. Tous ces travaux étaient inscrits au budget.

Salle Henri Boissière :

Pendant le mois de juillet, le sol de la salle Henri Boissière sera restauré. La salle sera indisponible pendant cette période.

M. Thierry MARAIS : je remercie le personnel communal pour tout le travail effectué.

La séance est levée à 20 heures 24.

